

Interview avec Marcel Blondel

Alice Cros

Membre du CA d'EuroCité



Europe, dialogue social et salaire minimum fédéral

Marcel Blondel est secrétaire général de la région Ile de France pour la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens). Il répond à nos questions sur le salaire minimum européen et le dialogue social en Europe.

(Image : angusmcdiarmid, via Flickr, licence Creative Commons)

A lire aussi :

Interview Niemec, Alice Cros

Interview Pervenche Bérès, Alice Cros

Think tank européen de gauche, EuroCité se donne pour but de contribuer au développement d'une vision et d'un programme progressistes pour l'Europe, par le biais de publications de qualité et d'évènements fédérateurs. EuroCité se veut un laboratoire du militantisme européen et un incubateur d'idées pluri-national, novateur et dynamique.

Que pensez-vous du projet de salaire minimum européen ?

L'idée est belle, mais l'harmonisation du droit du travail ou des minimas sociaux à l'échelle européenne ne semble guère atteignable avant plusieurs décennies. Les syndicats en général souhaiteraient un socle de référence en Europe. Mais le patronat n'en veut pas. Les États eux-mêmes sont embêtés par les différents systèmes qu'ils ont mis en place. Le grand succès au niveau de l'Europe, c'est la formation professionnelle, sur laquelle on parvient à des accords avec le patronat. Sur les salaires en revanche, rien de comparable n'a été obtenu. Mais il faut continuer à y réfléchir, même si le projet semble utopiste. Certains pays sont en retard au niveau du droit social. En France, on a une situation plutôt privilégiée en comparaison aux autres États européens. Cependant, les pays de l'Est ont fait de nombreux efforts dans le domaine social depuis leur adhésion. On les a beaucoup aidés. Notamment la Pologne, avec Solidarnosc. Malgré tout je ne vois pas comment on pourrait arriver à harmoniser les salaires minimums en Europe. Les systèmes sont trop variés.

il faut se poser la question de la somme d'argent nécessaire pour vivre en Italie, en Grèce, en Allemagne etc

Dans quelle direction doit-on aller ?

Il faudrait que des bureaux d'étude travaillent sur la question. A quoi doit servir le salaire minimum, etc. En France, le SMIC est une voiture balai. Hors aujourd'hui, même des personnes diplômées sont dans la voiture-balai. Ce n'est pas normal. Au niveau européen, il faut se poser la question de la somme d'argent nécessaire pour vivre en Italie, en Grèce, en Allemagne etc. Il faut faire une étude très claire sur la question.

L'idée serait de se baser sur un salaire médian ou moyen. La CES affiche aujourd'hui une volonté d'amener la convergence salariale au niveau européen. Qu'en pensez-vous ?

Il faut savoir ce que l'on entend par « convergence ». Car il faut définir ce qu'est un salaire minimum. Après avoir fait une étude, il faut observer l'ensemble des systèmes pour savoir ce qui se fait en Europe. Il faut travailler avec les syndicats, le patronat, les politiques, les institutions... Il y a peu de débat à ce sujet en France au niveau des syndicats. C'est beau de parler de salaires et de minimas sociaux, mais aujourd'hui on se bat surtout pour ne pas perdre notre droit social. On est dans une position plutôt défensive.

Le SMIC en France est-il satisfaisant ?

A priori on devrait répondre non. En effet, on voit des gens diplômés qui sont au SMIC. Normalement, ça ne devrait pas être le cas. C'est le résultat de la crise. Sinon, si on fait abstraction de ceci, il faut regarder la pression sur le SMIC : les charges : se loger, se nourrir etc. Cela a énormément augmenté, et les impôts aussi. Le SMIC augmente peu car l'inflation est faible. Le pouvoir d'achat a donc tendance à stagner ou à diminuer. De plus, on a un tassement des bas salaires : les salaires moyens n'augmentent pas non plus. Certains pensent qu'il faudrait augmenter beaucoup les salaires pour relancer la demande. Mais l'effet d'une telle mesure ne dure qu'un temps. Après, la demande se re-contracterait. Aujourd'hui, le SMIC n'est donc pas suffisant. Il y a des questions non résolues, notamment quant au régime des retraites. Doit-on

augmenter les charges sur les salaires pour soutenir les retraites ? Si l'on n'augmente pas les salaires par la même occasion, on a la révolution ! On donne beaucoup aux entreprises en ce moment, notamment pour l'investissement dans les entreprises. Il y a peu de contreparties pour les travailleurs.

[Le salaire maximum] éviterait peut être des abus dans certains secteurs. Mais je ne pense pas que limiter les salaires soit une solution.

Les salaires moyens sont peu à peu rattrapés par le SMIC. L'échelle des salaires est écrasée vers le bas. Dans quelle direction aller pour changer la tendance ?

Je ne sais pas si en France, culturellement, on est prêts à parler de salaire maximum. Ça éviterait peut être des abus dans certains secteurs. Mais je ne pense pas que limiter les salaires soit une solution. On peut faire autre chose, mais il faut du courage dans les entreprises. Actuellement, il y a très peu d'écart entre les ouvriers non qualifiés et ceux qualifiés. Il faut donc, pour ouvrir les salaires et donner une marge de manœuvre, commencer par augmenter les salaires des travailleurs qualifiés. Comme ça, par la suite, on pourra augmenter les salaires des travailleurs les moins bien payés. Mais psychologiquement, c'est difficile. Ça a été fait dans certaines entreprises dans les années 80. Pendant deux trois ans, ils ont fait ça. Peu à peu, ils ont réussi à ouvrir l'échelle des salaires. Lorsqu'il y a des augmentations du SMIC, cela entraîne aussi les autres salaires. Mais cela doit être soigneusement réfléchi. Si l'on augmente le SMIC, et donc le pouvoir d'achat, il faut rendre les entreprises plus productives, inventives, pour que la demande ne se contracte pas. Depuis une dizaine d'années, on aide l'entreprise (réduction de charges, primes...) mais on n'aide pas le monde salarié.

Les partenaires sociaux en France sont-ils suffisamment entendus ?

Ils sont entendus, mais pas forcément écoutés. A l'époque Sarkozy avait fait beaucoup de promesses. Il voulait tout réinventer. Le problème, c'est qu'il n'y avait pas du tout de dialogue syndicat/Etat. Il y avait des rencontres, mais les lois qu'il a faites n'ont jamais été dans le sens de ce que demandait le monde syndical. Le gouvernement d'aujourd'hui a aspiré beaucoup d'attentes. Je ne sais pas s'ils connaissaient l'état de la France quand ils sont arrivés au pouvoir. Ils ont appris à leurs dépens que ce n'était pas la grande santé. Le premier ministre du Travail [Michel Sapin] était un homme d'écoute et de connaissance du monde social. Il avait un grand sens du respect. Mais il a pris la porte. Le suivant, [François Rebsamen], parlait bien, mais n'écoutait pas ce que disaient les organisations syndicales. Ce gouvernement semble plus près des sensibilités des organisations syndicales, mais ils n'écoutent pas, ils n'en font qu'à leur tête. On l'a vu avec la loi Macron et le 49.3. Cette tendance est très dangereuse. Notamment au niveau du travail du dimanche : nous sommes contre la généralisation du travail le dimanche. Le gouvernement est influencé par les lobbys. On augmente le nombre de travailleurs, on invente des zones touristiques... Si le travail dominical devient normal, il n'y a plus de raison de payer plus les employés. De plus, les étudiants sont souvent touchés par le travail du dimanche. Ils sont obligés d'accepter car ils doivent payer leurs études. On pourrait peut-être imaginer un salaire pour les étudiants ? Donc, non, nous ne sommes pas suffisamment entendus. C'est un problème du système français, avec des politiques qui, une fois qu'ils gouvernent, comme ils sont démocratiquement élus, n'écoutent plus. Ils sortent des grandes écoles, et ne connaissent pas le monde des entreprises.

En Europe, une forte pression est exercée sur les salaires. Comment faire pour éviter le dumping social ?

Il faut que l'Europe réfléchisse à une législation très claire là-dessus. On a eu différentes alertes claires ces dernières années : d'abord le plombier polonais, et les travailleurs détachés. En ce moment, j'ai la sensation que moins d'affaires sortent. Certains secteurs sont plus durs à surveiller, comme par exemple les transports routiers.

Que pensez-vous de la création des CEE ?

C'est une belle construction sociale. Même si pour le moment, c'est surtout de l'échange d'information. Mais les entreprises freinent leur mise en place. C'est un processus lent. Il faut respecter de nombreux critères.

En France, les syndicalistes viennent du monde de l'entreprise et basculent dans le syndicalisme. Dans d'autres pays, c'est un recrutement à partir du niveau universitaire.

Que pensez-vous du dialogue social européen ?

Il doit continuer. Il est un peu lourd, il y a des lenteurs. Mais c'est mon tempérament de français. Les Belges, les Allemands, les Hollandais sont beaucoup plus pragmatiques. Le niveau de formation des syndicalistes de ces pays est très haut. En France, les syndicalistes viennent du monde de l'entreprise et basculent dans le syndicalisme. Dans d'autres pays, c'est un recrutement à partir du niveau universitaire. Au début, on se demande s'ils sont syndicalistes. Mais pour le niveau européen, c'est bien. J'ai été stupéfait du niveau des syndicalistes européens. Les traditions syndicales des pays du nord sont différentes. Ils ont un taux de syndicalisation bien meilleur. C'est une question d'histoire syndicale. En France, on a décidé de ne pas laisser le pouvoir aux organisations syndicales pour la sécurité sociale au lendemain de la seconde guerre mondiale. En Belgique, par exemple, ils l'ont fait. Ils avaient une organisation syndicale chrétienne, une socialiste. Ils ont donc énormément d'affiliés. De plus, un travailleur syndiqué gagne plus. Donc, il y a une raison de se syndiquer. Le syndicalisme est en train de se réinventer. Le syndicalisme de demain deviendra peut-être un syndicalisme de service. Aujourd'hui, les jeunes ne veulent pas entendre parler de manif etc. Ils veulent savoir si le syndicat les aidera à trouver un logement, par exemple

Qu'est-ce que la CFTC attend de l'Europe au niveau du droit social et du droit du travail ?

L'histoire de la CFTC et de l'Europe c'est une longue histoire. Jacques Delors a été adhérent de la CFTC. L'Europe, on y a toujours cru. On est satisfaits de l'Europe syndicale. Il faut continuer à construire ce réseau d'amitié et d'enrichissement mutuel entre les hommes. Il faut aussi être ouvert à toutes les formes de syndicalisme. En France, on a une dichotomie entre le syndicalisme de classe et le syndicalisme réformateur. Aujourd'hui, ce dernier est majoritaire (depuis janvier 2014). C'est passé quasiment inaperçu. Le gouvernement n'écoute pas le courant réformateur.